

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1033 Personnel autochtone

n° 1033

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 août 1946

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro

31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Les nommés Ahmed Goumane, ex-sergent chef au bataillon somali, et Youssouf Abtidon, ex-sergent au bataillon somali, sont en gagés comme auxiliaires échelon a salaire journalier pour compter du 24 août 1946 et mis à la disposition du directeur de l'Impri merie administrative en qualité d'ouvriers typographes. Les intéressés étant engagés au 8 échelon sont considérés comme ayant épuisé tous leurs droits à rappel d'ancienneté pour services militaires.